

Mercredi 4 mai 2011



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* BJORNSON

(N° 24) — *Loi sur le financement de l'innovation/The Innovation Funding Act*

M. le *ministre* SWAN

(N° 29) — *Loi sur l'exploitation sexuelle d'enfants et la traite de personnes/The Child Sexual Exploitation and Human Trafficking Act*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 30) — *Loi modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act*

M. le *ministre* SWAN

(N° 31) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

M^{me} la *ministre* HOWARD

(N° 32) — *Loi sur les services essentiels (soins de santé) et modifications connexes/The Essential Services (Health Care) and Related Amendments Act*

M^{me} la *ministre* HOWARD

(N° 33) — *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension/The Pension Benefits Amendment Act*

M^{me} la ministre HOWARD

(N^o 34) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (présomption s'appliquant au personnel du bureau du commissaire aux incendies)/The Workers Compensation Amendment Act (Presumption re OFC Personnel)*

M^{me} DRIEDGER

(N^o 205) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (homologation des mammographes)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Mammography Accreditation)*

M^{me} DRIEDGER

(N^o 208) — *Loi modifiant la Loi sur les interventions médicales d'urgence et le transport pour personnes sur civière (civières motorisées)/The Emergency Medical Response and Stretcher Transportation Amendment Act (Power-Assisted Stretchers)*

M^{me} ROWAT

(N^o 211) — *Loi sur l'accès aux défibrillateurs/The Defibrillator Access Act*

M^{me} ROWAT

(N^o 213) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (cartes-cadeaux)/The Consumer Protection Amendment Act (Gift Cards)*

M^{me} DRIEDGER

(N^o 216) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (plafonnement des frais administratifs)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Capping Administrative Costs)*

PÉTITIONS

M. BOROTSIK

M^{me} MITCHELSON

M. BRIESE

M. GOERTZEN

M. PEDERSEN

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(61 h 30 min)

(Assemblée — Services à la famille et de la Consommation)

(salle 255 — Conservation)

(salle 254 — Finances)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M^{me} la ministre HOWARD

(N^o 6) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/The Workers Compensation Amendment Act*

M. le ministre LEMIEUX

(N^o 11) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire/The Planning Amendment Act*

M^{me} la ministre OSWALD

(N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur l'aide à l'achat de médicaments sur ordonnance (contrôle de certains médicaments couverts et modifications diverses)/The Prescription Drugs Cost Assistance Amendment Act (Prescription Drug Monitoring and Miscellaneous Amendments)*

DEUXIÈME LECTURE

M^{me} la ministre HOWARD

(N^o 15) — *Loi modifiant la Loi sur l'arbitrage relatif aux pompiers et aux travailleurs paramédicaux/The Firefighters and Paramedics Arbitration Amendment Act*

M. le ministre SWAN

(N^o 16) — *Loi modifiant la Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers et la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Safer Communities and Neighbourhoods Amendment and Criminal Property Forfeiture Amendment Act*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 17) — *Loi modifiant la Loi sur les coopératives/The Cooperatives Amendment Act*

M. le *ministre* SWAN

(N^o 18) — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*

M. le *ministre* SWAN

(N^o 19) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (juges aînés)/The Provincial Court Amendment Act (Senior Judges)*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la *ministre* OSWALD

(N^o 20) — *Loi sur l'accès du public aux défibrillateurs/The Defibrillator Public Access Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la *ministre* OSWALD

(N^o 21) — *Loi sur la Journée de sensibilisation aux dons d'organes et de tissus/The Organ and Tissue Donation Awareness Day Act*

M^{me} la *ministre* WOWCHUK

(N^o 22) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act*

M^{me} la *ministre* HOWARD

(N^o 23) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment Act*

M. le *ministre* SWAN

(N^o 25) — *Loi modifiant la Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances alimentaires/The Inter-jurisdictional Support Orders Amendment Act*

M^{me} la *ministre* SELBY

(N^o 26) — *Loi sur l'Université de Saint-Boniface/The Université de Saint-Boniface Act*

M^{me} la *ministre* WOWCHUK

(N^o 27) — *Loi sur le Jour du patrimoine ukrainien-canadien au Manitoba/The Manitoba Ukrainian Canadian Heritage Day Act*

M^{me} la ministre ALLAN

(N^o 28) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (obligation de faire rapport des cas d'intimidation et des préjudices subis)/The Public Schools Amendment Act (Reporting Bullying and Other Harm)*

**QUESTIONS ÉCRITES, DEMANDES ET ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS —
ACCEPTÉS MAIS RESTÉS SANS RÉPONSE**

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE — QUATRIÈME SESSION

QUESTIONS ÉCRITES

M. PEDERSEN

17. Lorsqu'on choisira le tracé de la ligne de transport Bipole III, obtiendra-t-on les emprises nécessaires en proposant aux propriétaires fonciers qui sont des particuliers des servitudes ou en achetant leurs biens-fonds? De quelle façon la valeur de ces biens-fonds sera-t-elle déterminée?
18. Hydro-Manitoba a annoncé publiquement qu'elle ne peut pas utiliser l'expropriation comme mesure d'acquisition d'emprises. Le gouvernement du Manitoba expropriera-t-il les biens-fonds privés au nom d'Hydro-Manitoba en vue de la construction de Bipole III si les propriétaires ne parviennent pas à une entente acceptable avec Hydro-Manitoba?
19. Quelle sera la distance minimale entre Bipole III et les résidences, les cours et les fermes d'élevage?
20. Quels sont les critères d'Hydro-Manitoba pour déterminer les effets de Bipole III sur les animaux d'élevage?
21. Quels sont les effets sur les services de téléphonie cellulaire, les systèmes de positionnement global (GPS) et l'équipement électronique qui sont à proximité de Bipole III?

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

PROPOSITIONS

M^{me} BRAUN — Services de garde d'enfants

9. Attendu :

qu'offrir des services de garde d'enfants accessibles à prix abordable est demeuré une priorité pour le gouvernement provincial depuis 1999;

que depuis 1999, le gouvernement provincial a augmenté son budget consacré aux services de garde de 135 % et qu'il a financé plus de 8 000 places;

que le gouvernement provincial respecte son plan quinquennal *Choix familiaux*, lequel a, à ce jour, permis de financer 3 500 places et 29 nouvelles garderies depuis ses débuts en 2008;

que dans son budget de 2011, la province a annoncé un investissement historique dans les services de garde d'enfants en s'engageant à financer 25 garderies et 2 100 places supplémentaires;

que le Manitoba a lancé un registre en ligne des services de garde d'enfants dans les régions de Westman et de Parkland dans le cadre du plan du gouvernement visant à créer un système provincial ayant pour but d'aider les familles à trouver des services de garde d'enfants de qualité qui sont appropriés à leurs besoins;

que le Manitoba est devenu la deuxième province à présenter un régime de retraite pour les travailleurs des services à l'enfance s'élevant à 6,6 millions de dollars et qu'elle a offert à ces travailleurs une hausse salariale de 49 % depuis 1999, établissant leur salaire de départ à 32 000 dollars par année;

que le Manitoba est un leader au Canada en matière d'investissements en services de garde d'enfants et qu'il est au deuxième rang pour ce qui est des dépenses par enfant au Canada, ce qui se traduit par des frais de garde d'enfants qui sont au deuxième rang des moins élevés au pays;

que le gouvernement fédéral n'a pas su respecter son engagement auprès des familles canadiennes en 2005 quant à la création de 125 000 nouvelles places en garderies,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba félicite le gouvernement provincial pour ses diverses démarches visant à appuyer les travailleurs des services à l'enfance ainsi que les familles manitobaines et qu'elle exhorte le gouvernement provincial à poursuivre son engagement à financer des services de garde d'enfants de qualité à prix abordable;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à continuer d'exercer des pressions sur le gouvernement fédéral afin que ce dernier reconnaisse l'importance qu'occupe les services de garde d'enfants accessibles au sein de l'économie et qu'il respecte son engagement auprès des familles canadiennes quant à la création de 125 000 nouvelles places en garderies.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 25 mai 2011, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Report to the Legislative Assembly: Performance Audits » et daté de décembre 2010 — Chapitre 2 : « Economic Development: Loans and Investments under *The Development Corporation Act* »;
- comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2010 (volumes 1, 2, 3 et 4);
- rapport du vérificateur général intitulé « Audit of the Public Accounts for the year ended March 31, 2010 ».

* * *

Le Comité permanent des sociétés d'État se réunira le mardi 10 mai 2011, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour les exercices qui sont terminés le 29 février 2008 ainsi que le 28 février 2009 et 2010.
